

LA LETTRE DE LA COMMUNE

EDITORIAL

Trois années se sont écoulées depuis les dernières élections municipales et intercommunales de 2014. C'est le moment à mi-mandat de jeter un regard sur ce qui a été réalisé avant de continuer le chemin. Des priorités qui avaient été fixées pour ce mandat, **nombre d'entre elles ont été honorées ou sont en cours**. Renforcer les atouts de Montrevel pour lui conserver sa place dans le territoire a été tout au long de cette période notre préoccupation et notre seule ligne de conduite. La remise à niveau qui s'achève de ses principaux équipements publics (hôtel de ville, groupe scolaire, gymnase, gendarmerie, caserne des pompiers, réseaux d'eau et d'assainissement, déchetterie) témoigne de cette volonté de soutenir l'attractivité économique et résidentielle. La bonne santé de l'économie locale y contribue également de façon déterminante. Notre territoire devient chaque jour un peu plus une destination touristique avec la requalification de grande ampleur de la Base de loisirs qui va entrer dans une phase opérationnelle grâce à notre jeune Communauté d'Agglomération. Cette dernière portera l'investissement de même que celui de la Voie Verte dont nous attendons avec intérêt, l'ouverture du chantier à l'automne. L'implantation d'un élevage annuel de 15000 volailles au Sougey sera bientôt complètement terminée avec la mise en place d'un parcours de visite pour les scolaires, familles et touristes.

L'attractivité commerciale et résidentielle du centre-ville doit aussi être maintenue et va faire l'objet d'un important programme d'actions. Il nous faut pacifier la traversée principale, faire de cette route une rue où la vitesse du trafic sera fortement abaissée, mais qui restera néanmoins à double sens de circulation. Les aménagements pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie et des places notamment celle de la Poste, devraient y contribuer. La pratique du stationnement et la rotation des véhicules motorisés sur les emplacements en tension seront mieux encadrées. Les études de réalisation du projet sur la base de ces principes sont en cours. Le chantier de travaux sera ouvert en 2018.

Préalable à toute action durable, la situation financière et fiscale saine que nous avons su créer au fil du temps ne s'est pas dégradée au cours de cette dernière période. Le désendettement massif que nous nous sommes imposé a permis de compenser la baisse de dotations de l'État. Enfin, l'avènement de la nouvelle intercommunalité a conforté nos finances locales. **Ainsi Montrevel affiche toujours des indicateurs de résultats de bonne gestion.**

Parallèlement, la mise en commun de moyens et la recherche d'économies d'échelle avec l'intercommunalité ont été intensifiées. Ces efforts de meilleure organisation ont permis **de ne pas augmenter les taux d'imposition depuis le début de mandat** et nous ferons tout pour qu'il en aille toujours ainsi à l'avenir.

Dans les trois années à venir, ce travail au service de tous va se poursuivre et je souhaite que nous continuions de mener les projets avec vous tous, en confiance.

Jean-Pierre ROCHE
Maire de Montrevel-en-Bresse
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération

Les jeunes conseillers municipaux enfants sont désignés

A l'initiative de l'équipe municipale, un conseil municipal enfants (CME) a été créé à Montrevel-en-Bresse en janvier dernier.

A l'origine composé de sept élues, le CME compte aujourd'hui huit membres, scolarisées en CM1 ou CM2 : Andréa Morel, Mélanie Rustan, Morgane Favre, Nina Bridon Martin, Elèna Cavillon, Bianca Bertolotti, Léna Bessard et Célia Marest.

Leur mandat est de deux ans, il est placé sous le signe de la citoyenneté.

Les jeunes élues ont choisi deux projets :

- Une rencontre avec les résidents de la maison de retraite de Montrevel en Bresse, le 5 juillet,
- Un échange épistolaire avec des enfants d'un village au Sénégal (mode de vie, fonctionnement des structures etc.), avec la participation de l'association CSI (Coopération et Solidarité Internationales).

Les membres du CME se réunissent une fois par mois, encadrés par des élus, aidés de Marine Faivre, animatrice jeunes de la Communauté d'agglomération.

Bienvenue à ces jeunes élus et félicitations pour leur engagement citoyen !



(absente de la photo : Nina Bridon Martin)

Portes ouvertes à la nouvelle école

Tous les citoyens qui le souhaitent sont invités à une matinée portes ouvertes de l'école élémentaire et de la salle mutualisée samedi 23 septembre de 8h30 à 12h. Venez nombreux !

Bienvenue à Jean-Luc Antoinat : nouveau conseiller municipal

Lors de la séance du conseil municipal de mai, Jean-Luc Antoinat, 52 ans, a été installé nouveau conseiller municipal après la démission pour raisons professionnelles de Lisa Prudent.

Jean-Luc Antoinat, marié, père de 3 enfants (29, 25 et 21 ans) réside dans le quartier Bel Air depuis 1986. Originaire de la commune de Saint-Bénigne, il travaille dans une entreprise d'ébénisterie à Curtafond.

Le nouvel élu est par ailleurs le président très investi depuis 1999 au sein de la Semeuse, société de pêche qui regroupe 470 adhérents et gère ses activités dans la Reyssouze mais aussi les lacs de la base de plein air.

Il est par ailleurs président d'un club de pêche compétition.

Le maire après avoir accueilli le nouvel élu a tenu à remercier Lisa Prudent la benjamine du conseil pour son investissement notamment dans le cadre du CCAS et du conseil municipal des jeunes enfants.

La nouvelle Communauté d'Agglomération est lancée

Depuis le début de l'année 2017, les 7 intercommunalités du territoire de Bourg-en-Bresse ont fusionné dans une nouvelle structure : la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse.

Les 119 conseillers communautaires ont élu comme président Jean-François Debat et un exécutif représentatif des sensibilités politiques et des territoires de 15 vice-présidents parmi lesquels Jean-Pierre Roche qui prend en charge l'administration générale et les ressources humaines.

Ce bureau se réunit toute les semaines, le lundi sans compter des commissions thématiques. 4 conférences territoriales ont été créées notamment celle de la Bresse qui associe les élus des anciennes Communautés de Communes de Montrevel et Saint-Trivier-de-Courtes. Il s'agit d'administrer en proximité et au plus proche des réalités locales.

Par ailleurs, le nouveau conseil a adopté ses statuts, lesquels reprennent en intégralité les compétences exercées précédemment.

La communauté est donc en ordre de marche pour gérer les dossiers importants du territoire qui concernent Montrevel : la rénovation du gymnase, le développement du site du Sougey, la requalification de la Plaine Tonique, la voie verte dont les travaux commencent dès cette fin d'année et un soutien important aux associations du territoire.

Des travaux au cimetière de Cuet

Début mars, l'entreprise Druguet de Montrevel a rénové et repeint le mur du cimetière le long de la route communale pour un coût de 7 480 € HT lui redonnant un peu de lustre et à la satisfaction générale. Prochainement, un columbarium et un jardin du souvenir seront aménagés dans un espace libre situé sur la partie haute du

cimetière. En fin d'année 2016, les services techniques de la commune avaient sablé et peint les grilles.

Les travaux de l'école élémentaire achevés fin juin

Lancés en juillet 2016, les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire se terminent dans les prochains jours. Enseignants, écoliers et personnels trouveront dès septembre des espaces rénovés répondant aux normes d'accessibilité, de sécurité, d'hygiène et environnementales dignes du XXI^{ème} siècle.

A l'entrée, un nouveau préau avec un local à vélos sécurisé, des toilettes toutes neuves. Au rez-de-chaussée, 3 classes, la salle des maîtres, le bureau du directeur et une salle de lecture. On pourra accéder à l'étage par deux escaliers côtés nord et sud et par un ascenseur. Au premier étage, on trouvera deux salles de classes, une salle disponible pour les besoins futurs et les locaux de la santé scolaire et du RASED (soutien aux élèves).

Le deuxième étage permettra aussi de créer une salle supplémentaire en cas de besoin et un local pour le sou des écoles.

Entre l'école maternelle et élémentaire, une salle d'activités sera mutualisée pour les activités périscolaires et associatives. On y trouvera une salle de 120 m² et une autre permettant les activités informatiques.

Par ailleurs, toutes les classes seront équipées en matériel multi média, type tableau numérique.

Les abords ont été aussi traités pour garantir le même nombre de places de parking en épis et sécuriser les accès.

La réhabilitation de l'école maternelle débute en septembre. Lors du conseil municipal de mars, les élus, à l'unanimité, ont décidé de lancer la réhabilitation de l'école maternelle. Elle débutera dès cet été avec les opérations de déménagement et de désamiantage.

Pendant toute l'année scolaire 2017/2018, les élèves de maternelle seront scolarisés dans l'école mobile qui subira quelques aménagements pour répondre aux normes d'accueil des tout-petits.

Pendant ce temps, la maternelle vivra une cure de rajeunissement pour être opérationnelle à la rentrée 2018. Une fois l'école mobile démontée, l'espace sera réservé pour les besoins de parking.

Au total, ce projet coûtera 4 millions d'euros avec des subventions de l'Etat et du Département (500 000 € de subventions ont été obtenus, d'autres sont en attente)

La commune aura consacré 2 millions sur de l'autofinancement, le reste sera emprunté.

La nouvelle rentrée en préparation

Au-delà de la question des nouveaux locaux, on travaille déjà pour la rentrée scolaire 2017. 113 enfants en élémentaire et 63 en maternelle effectueront leur rentrée le lundi 4 septembre, soit un effectif en légère baisse.

L'organisation de la semaine sur 4,5 jours ne change pas. Les élus se donnent l'année scolaire prochaine pour décider d'une éventuelle modification des rythmes en concertation avec la communauté éducative, et les parents. A noter deux évolutions : grâce à notre insertion dans la grande agglomération, le SIVOM disposera d'un logiciel de gestion des inscriptions à la garderie et au restaurant scolaire pour faciliter la vie des parents et les horaires de maternelle sont légèrement décalés par rapport à ceux de l'école élémentaire.

Horaires Maternelle : lundi, mardi, jeudi : 8h45-11h50 et 13h40-15h50 ; mercredi : 8h45-11h55 ; vendredi 8h45-11h50 et 13h40-15h40

Horaires Elémentaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi ; 8h45-12h et 13h40-15h40 ; mercredi : 8h45-11h45

Le Festival Théâtre sur un plateau est de retour

Forte de l'adhésion et de l'engagement du public obtenu lors des saisons 2015 et 2016, « La lune à l'envers » sollicitée à l'origine par la Communauté de Communes de Montrevel en Bresse se voit confier une nouvelle édition par la toute jeune Communauté d'agglomération. Cette fête du théâtre aura lieu du 2 au 8 août avec 14 spectacles différents qui seront présentés sur Montrevel, Attignat et St Trivier-de-Courtes. C'est une vaste diversité de styles et de propos qui nous attend. Une nouvelle fois, l'immense artiste de talent et de gentillesse qu'est Christine Barrault, sera marraine du Festival et présente. Un festival de textes de grands dramaturges et autres incontournables de la littérature..... à ne pas manquer !

La nouvelle cité administrative en service

Depuis la fin d'année dernière, la cité administrative est opérationnelle. Une visite des locaux proposée aux habitants a permis à chacun de prendre la mesure de la qualité et de la fonctionnalité des locaux.

Horaires de Mairie : lundi, mardi et mercredi de 9h -12h et 13h30 -18h30 (sauf juillet et août : 9h-12h et 14h-18h), jeudi de 9h à 12h et vendredi 9h-12h et 14h-18h.

SIVOM : les demandes sont sur rendez-vous ou ecole.sivom@gmail.com.

Coté Communauté d'agglomération, une quarantaine d'agents occupent les locaux du rez de chaussée, du premier et du second étage.

On y trouve l'ensemble de la direction de l'économie, du tourisme et de l'attractivité, les activités du pôle de Montrevel, le service animation et le service qui gère les autorisations du droit des sols (permis de construire) pour toutes les communes de la Bresse.

Bien évidemment, 3 salles de réunion sont mutualisées et mises à disposition des associations.

Repas du CCAS : retenez la date !

Le traditionnel repas du CCAS aura lieu cette année le **30 septembre 2017** à la salle des fêtes. Les personnes âgées de plus de 75 ans sont conviées à ce moment de convivialité. Si des personnes n'ont pas reçu leur invitation mi-août, elles sont priées de se faire connaître en mairie.

Le point sur les travaux

La deuxième tranche des travaux de mise en séparatif **des réseaux d'assainissement** et d'eaux pluviales pilotés par le SIVOM Montrevel-Jayat-Malafretaz qui concernent principalement l'avenue de Mâcon avec les antennes de la rue des Carronnières, la rue du stade et la rue de l'Huppe, prévus initialement en début d'année ont dû être repoussés et seront réalisés cet automne.

Par ailleurs divers travaux ont été réalisés : des équipements ont été ajoutés au city-stade pour rendre ce lieu plus attractif et plus facile d'utilisation : table de ping-pong, aménagements pour arrêter les ballons.

Les cheminées en mauvais état qui menaçaient de s'effondrer sur le bâtiment de la Poste ont été démontées. Les toilettes publiques aux abords de la salle des fêtes sont en cours de rénovation. Suite à des dégradations volontaires, les équipements ont été démontés pour permettre un réaménagement complet avec pose d'une isolation et prise en compte des normes d'accessibilité. Elles devraient être réouvertes au public prochainement.

Programme de voirie 2017 :

Les travaux de voirie prévus au programme 2017 ont débuté dans le quartier de la Charme avec la pose de bordures et un busage sur deux virages, la réfection de la chaussée route de la Charme et chemin du Muguet ainsi qu'un élargissement de la chaussée avec pose de buses pour améliorer la sécurité en favorisant le croisement des véhicules, toujours route de la Charme.

Des programmes de logements qui avancent

A l'arrivée de l'été plusieurs programmes de logements vont être livrés.

Tout d'abord le projet porté par Ain habitat route de Bourg avec 23 logements et celui de Dynacité rue des libellules 14 logements. Les familles s'installent depuis le 1er juillet. Ensuite le programme SEMCODA rue des Luyers avec 40 logements et 4 collectifs.

Enfin plusieurs projets sont en début de réalisation comme le projet Dynacité, route des Serves, sur le terrain de l'ancienne usine Fourrier avec 29 maisons groupées et 14 logements en immeuble collectif (concernant l'immeuble, le permis n'est pas délivré), livraison prévue en 2018 et le projet SEMCODA, quartier la Chenevière derrière l'école, 43 logements (33 logements collectifs et 10 logements individuels) livraison fin 2018 début 2019. Dans un contexte où la population de Montrevel augmente très légèrement (11 habitants de plus sur un an). Il est important que des habitats diversifiés soient proposés aux familles et aux personnes âgées.

Le Chiffre du mois :

2498

C'est le nombre d'habitants au premier janvier 2017 soit une hausse de 11 habitants seulement par rapport au dernier chiffre du 1^{er} janvier 2016.

Les chiffres de l'Etat Civil du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016

Tous les semestres, nous vous donnons l'état civil de la commune : les naissances, mariages et décès. En effet, la loi confie au maire le soin de gérer ces actes de la vie en tant qu'officier de l'état civil pour le compte de l'Etat.

Bienvenue à :

Anne-Chantal DANJEAN, Milan PARENT, Giovanni ROMEO

Nos vœux de bonheur à :

Romain BASSAGLIA et Sonia HERPIN
Rémi LEVEUGLE et Elisa CHERUELE
Alexandre BURTIN et Jamila HAMMANI
Christophe DESMARIS et Nathalie FAVRE
Philippe ADAM et Allison MICARD
Sébastien MICHALLAT et Anna PELUS

Une pensée pour :

Mme Paulette BROYER, Mme Marthe DION, Roger VERCHERE,
Mme Gabrielle BERGIER, Mme Jeannine BESSONNARD, Mme Marie Louise BEGUET, Paul RIGAUDIER, Jacques ZINS, Mme Gisèle NEVEU, Mme Georgette BUATTIER, Mme Yvette CHOSSON, Mme Gilberte GRANDY, Roger MARECHAL, Mme Yvette PAILLY, Mme Anna MARCOCCIO, Alain BIANCHI, Eric MARQUE, Mme Odile FAVRE, Albert ANDRE, Mme Chantal BRENDEL, Paul CHAGNARD, Mme Thérèse LEPINAY.

La troisième Edition du Forum des associations

Au vu du succès des deux premières éditions du forum des associations de Montrevel en Bresse, la municipalité a décidé de le reconduire en 2017. Il aura lieu **le samedi 2 septembre de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30** à la salle des fêtes de Montrevel en Bresse. Ce forum a pour but d'établir le contact entre les dirigeants d'associations siégeant à Montrevel et les visiteurs. Lors des deux premières années, ceux-ci étaient venus en nombre, de la commune mais aussi des communes environnantes. Pour certaines associations, ces rencontres avaient permis de concrétiser de nouvelles adhésions. Espérons qu'il en sera de même pour cette année ! Pour le forum 2017, 22 associations ont répondu positivement à l'invitation pour l'instant. Quelques-unes n'ont pas encore rendu leur réponse. Une campagne de communication sera lancée prochainement.

Demandez le programme

Très régulièrement et en partenariat avec le Comité des fêtes, nous vous proposons le programme des manifestations associatives qui se dérouleront à Montrevel-en-Bresse pour la période du 13 juillet au 27 octobre :

**FESTIVAL SUR UN PLATEAU
du 2 au 8 août
14 spectacles sur des textes
autour de Shakespeare, Molière,
Rostand, Dumas, Zweig, St Exupéry,
Jules Romains
et les auteurs d'aujourd'hui :
Sorj Chalandon et Mateï Visniec**

- 13 juillet : Bréchets le soir de la société de chasse au stade Moulin Neuf,
14 juillet : Bréchets midi et soir de la société de chasse au stade Moulin Neuf, Feu d'artifice sur le lac,
15 juillet : Bréchets le soir de la société de chasse au stade du Moulin Neuf,
16 juillet : Bréchets le midi de la société de chasse au stade du Moulin Neuf, Challenge Berret et Béreyziat de l'Union bouliste,
21 juillet : Marché des saveurs nocturne sur la place du général de Gaulle,
23 juillet : Challenge Maurice Béreyziat et Michel Berret,
4 août : Course semi-nocturne du Comité Cycliste,
11 août : Marché des saveurs nocturne sur la place du Général de Gaulle,
15 août : Challenge Lilian Picard à 8h, Challenge Bar du Centre à 14h,
2 septembre : Forum des associations à la salle des fêtes,
3 septembre : Commémoration de la bataille de Montrevel,
4 septembre : Concours de boules de l'Union Bouliste, challenge Jean-Louis Guillemot,
30 septembre : Repas du CCAS
7 et 8 octobre : Bourse aux vêtements de l'association familiale à la salle des fêtes,
27 octobre : Quine loto du G.E.M à la salle des fêtes

Retrouvez toutes les informations sur le site du comité des fêtes : www.cdf-montrevelenbresse.net.

